

Formation

Biosécurité en élevage



14 heures

Objectifs de la formation :

- **Connaître** les mesures de protection pour prévenir l'introduction d'agents pathogènes, leur dispersion à l'intérieur de l'élevage et leur dissémination hors de l'élevage,
- **Maîtriser** les sources d'introduction de contaminants dans l'élevage via des mesures simples.

Une formation complète



Apports
théoriques



Échanges avec
les participant(e)s



Analyse
de pratiques

Programme	Thèmes et contenus
1 ^{ère} journée : 9h à 12h30 Présentiel	- La réalisation d'analyses à l'introduction et la mise en quarantaine du ou des animaux introduits, - L'isolement vis-à-vis du voisinage et de la faune sauvage par des clôtures et l'aménagement des points d'eau.
1 ^{ère} journée : 13h30 à 17h Présentiel	- Le nettoyage et la désinfection des véhicules et du matériel, - La pose d'un pédiluve et le changement de bottes/vêtements pour entrer en zone d'élevage, - La lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs).
2 ^{ème} journée : 9h à 12h30 Présentiel	- L'isolement des animaux malades, - Protéger les animaux à risques particuliers par une stricte séparation des ateliers et par des mesures de prévention, telles que la vaccination, - Organisation des soins avec un système de marche en avant (jeunes avant adultes, sains avant malades)
2 ^{ème} journée : 13h30 à 17h Présentiel	- Le nettoyage, la désinfection et le vide sanitaire dans les bâtiments d'élevage, - La gestion raisonnée des effluents d'élevage, - La lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs), - La gestion des animaux morts, le nettoyage et la désinfection des véhicules et du matériel.

Biosécurité en élevage

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pédagogie :

- Apports théoriques adaptés. Support de cours Power Point. Exemples de grilles évaluatives.
- Mise en situation professionnelle.

Public concerné :

- Salariés d'entreprise agricole, de collectivités, responsables d'exploitation et particuliers,
- Nombres participants : Minimum 4, maximum 11.

Intervenants :

- GDS 23 et Groupement d'éleveurs

Prérequis :

- Travailler en élevage

Évaluation :

- Bilan de satisfaction, écrit.
- Test de connaissances, évaluation (bordereau de score) de validation de l'acquisition de connaissances.
- Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.



Deux sessions par an (printemps et automne)



CFPPA d'Ahun
Le Chaussadis
23150 Ahun
et l'ESAT



2 journées de 7 h00.



810 € la journée pour un groupe de participants
ou 15 € de l'heure par personne.

Modalités et
délais

Toute au long de l'année sur demande.

Contact

Pour toute demande d'information

Hervé Rechinat ou Patricia Piotte

herve.rechinat@educagri.fr

patricia.piotte@educagri.fr